

Le 16 février 1771 – les administrateurs de l'île Bourbon au ministre : éloge de Commerson

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/3/14, f°73

Commerson est alors à Bourbon, les administrateurs de l'île voudraient que le ministre renonce à rappeler un savant aussi utile dans cette colonie. Ils s'associent à la requête en ce sens présentée par Poivre.¹

Au quartier St Denis, île de Bourbon, le 16 février 1771

N°19

Monseigneur,

La flûte du Roi *l'Ambulante*, commandée par M. le baron de Clugny, et chargée d'aller relever l'établissement de Fort Dauphin à Madagascar, a été forcée de relâcher ici par le dommage que lui a causé le coup de vent du 4 décembre dernier, qui s'est fait sentir dans toute notre île. Dans le nombre des passagers que cette flûte a laissé ici à son départ, pour se rétablir, était compris M. de Commerson, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, auquel nous devons la découverte d'une grande quantité de plantes rares et curieuses dans le voyage autour du monde qu'il a heureusement achevé sur un des deux bâtiments commandés par M. de Bougainville.

Nous croyons, Monseigneur, devoir vous rendre un compte particulier des motifs qui, outre les raisons de santé, ont déterminé M. de Commerson à faire un séjour de quelques mois dans cette île, et à la manière dont il le met à profit.

Ce naturaliste, que ses seules recherches dans son voyage autour du monde, et les découvertes précieuses qui en ont été le fruit, rendront très recommandable en Europe, les a continuées à l'Isle de France avec ce même zèle infatigable qui le caractérise particulièrement. Il s'est proposé de faire une collection la plus étendue et la mieux choisie de toutes les plantes et simples que peuvent fournir nos Isles de France et de Bourbon et la grande île de Madagascar. Après avoir rempli son objet dans la première, il a saisi l'occasion de la flûte du Roi *l'Ambulante* qui allait relever l'établissement de Fort Dauphin, pour connaître par lui-même les richesses que Madagascar pouvait offrir à la botanique dans la partie du sud. Il a eu lieu d'être aussi satisfait des découvertes qu'il y a faites que de celles qu'il avait accumulées précédemment, et tel est le contentement qu'il en a, qu'il se propose de passer dans le nord de cette grande île pour continuer son travail, et comparer ensuite les richesses que lui auront fournies respectivement les deux extrémités de Madagascar. En attendant l'occasion qui lui ménagera un second retour dans cette dernière, il travaille actuellement dans notre île à la même collection de plantes qu'il a commencée à l'Isle de France. Un mal de jambe, que sa trop grande passion pour l'étude lui a fait négliger, ne lui a pas permis de pousser ce travail aussi loin qu'il l'eut déjà fait s'il avait joui d'une parfaite santé, mais dans les intervalles que lui ont laissés les douleurs, et dans le petit nombre de courses qu'elles lui ont permis d'entreprendre, ses recherches lui ont déjà fait apercevoir une ample moisson de plantes à recueillir dans notre île. Il en a même déjà fait connaître aux chirurgiens de ce pays, qui leur étaient absolument inconnues, et qui sont d'un grand usage dans la médecine.

Nous ne pouvons donc que nous féliciter, Monseigneur, de la très bonne acquisition que le hasard nous a procurée en nous amenant ici M. de Commerson, et de la ferme résolution où il est de continuer ses paisibles recherches pour étendre le plus loin qu'il pourra les domaines de la botanique et de l'histoire naturelle.

Un naturaliste aussi laborieux et aussi versé dans cette partie que l'est M. de Commerson, mérite d'être d'autant plus encouragé dans un travail aussi intéressant pour l'humanité, que sous l'ancienne administration de la Compagnie, jamais aucun naturaliste n'a été invité par quelque récompense flatteuse, à entreprendre un travail de cette espèce. Aussi sommes-nous encore dans la première enfance à

¹ Nous n'avons pas trouvé cette lettre de Poivre en faveur de Commerson.

cet égard, et possédons-nous des richesses inconnues jusqu'à présent, mais qui vont cesser de l'être grâce aux soins et au zèle de M. de Commerson.

Ce n'est donc pas sans une vraie peine, Monseigneur, que nous venons d'apprendre par les dernières lettres de l'Isle de France que votre intention était de rappeler un homme si utile, et même que le traitement que vous aviez bien voulu lui accorder lorsqu'il s'est embarqué pour son grand voyage, lui avait été supprimé à son arrivée à l'Isle de France, attendu que l'objet de sa mission avait cessé à cette dernière époque. M. Poivre qui nous a fait part de cette fâcheuse nouvelle, vous a témoigné, Monseigneur, tout le regret qu'il avait de voir les travaux de ce naturaliste interrompus au milieu des succès dont ils ont été couronnés jusqu'à présent. Nous ne pouvons que joindre nos regrets aux siens, et désirer que vous veuillez bien lui continuer votre protection et les encouragements qui en seront pour lui une preuve non douteuse. Certes, ses recherches n'auront pas été moins pénibles pour lui dans nos deux îles et dans celle de Madagascar, que celles qu'il a faites dans les diverses parties du monde qu'il a successivement parcourues. C'est un travail au moins de trois ans sans relâche, et nous osons nous flatter, Monseigneur, qu'il lui assurera la continuation du même traitement dont il jouissait quand il a fini son voyage autour du monde. Permettez-nous de réunir là-dessus nos représentations à celles de M. Poivre, et de vous protester que le témoignage distingué que nous vous rendons de M. de Commerson, n'est dicté que par la justice et l'amour du bien public.

Nous sommes avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

[Signé :] Bellecombe Crémont

* * *